

Rénover pour mieux consommer



Le savez-vous ?

Une maison peu isolée entraîne de nombreuses déperditions de chaleur. On peut les comparer à des fuites d'énergies. Dans ce cas, chauffer l'extérieur ne sert à rien. Avec quelques petites rénovations, on peut déjà voir une diminution des consommations en chauffage. Cela conduira inéluctablement un effet positif sur votre facture.

La déperdition de chaleur représente

- 30 % pour la toiture,
- 20% pour les murs et l'air renouvelé,
- 15% par les fenêtres,
- 10% pour le plancher bas et les ponts thermiques

Par où commencer ?

Pour une rénovation globale de votre habitation, il est préférable de passer par la prime habitation. Pour cela, la première étape est de dresser un diagnostic, c'est-à-dire un audit. Faites appel à un auditeur logement¹.

Le rôle de l'audit est de planifier les travaux selon les priorités énergétiques et de tendre vers le label PEB A². Pour vous accompagner, la Ville d Mons vous propose un accompagnement personnalisé grâce la plateforme de rénovation : <https://www.homecorenov.be/>

Partant pour une vidéo ?

<https://www.youtube.com/watch?v=G1Q3yfhpSo0&t=1s>

Pour plus d'information, n'attendez plus :

- Guichet de l'énergie³
- Comment obtenir la prime habitation⁴
- Liste auditeur agréé⁵

¹ <https://energie.wallonie.be/fr/liste-des-auditeurs-logement.html?IDC=8008>

² https://drive.google.com/drive/folders/1JH_qah5N4Jxx004RmdPP1SCT6RFd59eB?ths=true

³ <https://energie.wallonie.be/fr/guichet-energie-wallonie-mons.html?IDC=6946&IDD=21892>

⁴ <https://www.wallonie.be/fr/demarches/obtenir-une-prime-pour-son-habitation-partir-du-1er-juin-2019#formulaires>

⁵ <https://energie.wallonie.be/fr/liste-des-auditeurs-logement.html?IDC=8008>